



# FORMULAIRE D'ABONNEMENT ARGENTAN BUS

- Année Scolaire 2020/2021 -

## \* Champs à renseigner obligatoirement

### Motif de la demande\*

- 1ère demande de carte
- Renouvellement de carte (fin de validité)
- Carte perdue ou détériorée (le duplicata vous sera facturé : 12 €)

Mettez ici votre photo  
d'identité récente

(agrafez la sur le bas  
du bord droit de la  
photo ou mettez un  
trombone).

Inscrivez au dos :  
nom et prénom.

**(Merci de compléter en lettres CAPITALES)**

## IDENTITÉ DE L'USAGER SCOLAIRE

Nom\* : ..... Prénom\* : .....

Date de naissance\* : ..... Tél. Portable : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Adresse Mail : .....

● Établissement scolaire fréquenté\* (au 1<sup>er</sup> sept. 2020) : .....

● Lieu de montée<sup>(1)</sup> : arrêt de bus le proche du domicile\* : .....

<sup>(1)</sup> **en cas de garde alternée, précisez les 2 lieux de montées si besoin**

## COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

### ● REPRÉSENTANT 1

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

Tél. Portable\* : ..... Tél. Fixe : .....

Adresse mail : .....

### ● REPRÉSENTANT 2

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

CP / Ville : .....

Tél. Portable\* : ..... Tél. Fixe : .....

Adresse mail : .....

Le service « Argentan Bus » collecte et traite pour le compte de la ville d'Argentan des données personnelles indispensables à ses activités de service public.

Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (RGPD), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données à l'adresse mail suivante : [dpo@argentan.fr](mailto:dpo@argentan.fr) ou par courrier : Mairie d'Argentan, M. Le délégué à la protection des données, Place du Docteur Couinaud, 61200 ARGENTAN (en joignant un justificatif d'identité).



## ABONNEMENT

⇒ Pour toute demande, vous devez joindre **obligatoirement une photo d'identité**.

⇒ Dans le cas où vous devez faire plusieurs abonnements (fratries), merci de remplir un formulaire par enfant et de nous les transmettre **en même temps** afin de pouvoir bénéficier du tarif dégressif réservé aux familles.

	<b>Choix d'abonnement (à cocher) *</b>	<b>Validité</b>
<b>Collégiens Lycéens</b>	<input type="radio"/> <b>Annuel : 54 €</b>  <input type="radio"/> <b>Trimestriel : 20,50 €</b>	<p>Valable du lundi au samedi, toutes correspondances comprises <u>hors Transport A la Demande</u>, y compris en période de vacances scolaires à compter du 1<sup>er</sup> jour de la rentrée jusqu'à la fin des vacances d'été.</p> <p>Dans le cas d'une rentrée scolaire en cours d'année, vous avez la possibilité de faire une carte trimestrielle :</p> <p>Valable du lundi au samedi, toutes correspondances comprises <u>hors TAD</u>, y compris en période de vacances scolaires <u>sauf l'été</u> : trimestres définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li><input type="radio"/> <b>1<sup>er</sup> trimestre</b> : du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre</li><li><input type="radio"/> <b>2<sup>ème</sup> trimestre</b> : du 1<sup>er</sup> décembre au 31 mars</li><li><input type="radio"/> <b>3<sup>ème</sup> trimestre</b> : du 1<sup>er</sup> avril au premier jour des vacances d'été</li></ul>

⇒ **Enfants scolarisés à l'école Victor Hugo** : Un justificatif de domicile de moins de 2 mois (quittance de loyer, facture d'électricité...) doit **obligatoirement** être fourni **pour les parents domiciliés à Mauvaisville ou à Coulandon**.

Nom des **personnes majeures autorisées à prendre en charge l'élève à la descente du véhicule** (pour les circuits scolaires) :

→ .....

→ .....

*Valable pour les trajets « domicile / école » et « école / domicile ».*

## PAIEMENT DES ABONNEMENTS

Le règlement est à effectuer au Centre Technique Municipal lors de la création de votre carte de bus **à partir du 11 août** soit :

- par carte bancaire (**ce nouveau moyen de paiement est proposé afin de limiter les risques de propagation liés au COVID-19**) ;
- par chèque bancaire ou postal (à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC) ou en espèces.

## INFORMATIONS DIVERSES

Ce formulaire est à déposer ou à renvoyer complété et signé au Centre Technique Municipal 30 rue du Paty à ARGENTAN.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le service Argentan Bus par téléphone au 02 33 36 07 11 ou par courriel : [argentan.bus@argentan.fr](mailto:argentan.bus@argentan.fr)

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 11h et de 14h à 16h30 et le vendredi de 9h à 11h ou sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

**Service  
d'alerte**

Si vous êtes intéressés pour recevoir des informations de la part d'Argentan Bus (*perturbations techniques et/ou climatiques sur le réseau...*), nous vous invitons à vous inscrire en ligne à l'adresse suivante : [www.argentan.fr/alerte-bus/](http://www.argentan.fr/alerte-bus/) ou à contacter le service Argentan Bus (voir coordonnées ci-dessus).

**Je soussigné(e)**.....

✓ atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements du présent formulaire.

**SIGNATURE**

Fait à ..... Le .....